



Distribution: générale

Date: 11 mai 2016

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2016/6-H/1

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2016/6-H/1).

1. Le présent rapport rend compte des progrès accomplis par le PAM dans l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans les rapports qu'il a adressés au Conseil; il comprend les recommandations restées en suspens à la session annuelle de 2015 du Conseil (WFP/EB.A/2015/6-I/1), et celles figurant dans les documents suivants:
 - Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central (WFP/EB.A/2015/6-G/1)
 - Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des entrepôts (WFP/EB.A/2015/6-H/1)
 - Comptes annuels vérifiés de 2015 (WFP/EB.A/2016/6-A/1)
2. Le tableau 1 ci-après indique les progrès accomplis pendant la période considérée dans l'application des recommandations du Commissaire aux comptes restées en suspens; le tableau 2 fait le point sur chacune de ces recommandations en attente et présente les observations du Commissaire aux comptes y relatives.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Juneja
Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la
gestion des ressources et Directeur financier
tél.: 066513-2885

M. N. Nelson
Directeur
Division des finances et de la Trésorerie
tél.: 066513-6410

Mme T. Tropea
Chef
Sous-Division de la comptabilité générale
tél.: 066513-2426

**TABEAU 1: APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES, 2010–2015**

Rapport (session de publication)	Nombre total de recommandations	Recommandations en attente à la session annuelle de 2015 du Conseil	Recommandations intégralement appliquées pendant la période considérée	Recommandations en attente à la session annuelle de 2016 du Conseil
Planification stratégique et établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda (EB.1/2010)	8	1	0	1
Comptes annuels vérifiés de 2010 (EB.A/2011)	7	1	1	0
Gestion des projets (EB2/2011)	11	2	1	1
Gestion des ressources humaines (EB.A/2012)	15	3	2	1
Collaboration avec les partenaires coopérants (EB.A/2013)	10	2	0	2
Utilisation des transferts monétaires et des bons (EB.A/2013)	11	3	3	0
Comptes annuels vérifiés de 2013 (EB.A/2014)	5	2	2	0
Achats de produits alimentaires au PAM (EB.A/2014)	9	9	1	8
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies (EB.A/2014)	12	8	5	3
Comptes annuels vérifiés de 2014 (EB.A/2015)	2	2	2	0
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central (EB.A/2015)	7	7	6	1
Gestion des entrepôts (EB.A/2015)	10	10	0	10
Comptes annuels vérifiés de 2015 (EB.A/2016)	4	s.o.	0	4
TOTAL	111	50	23	31

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Planification stratégique et établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda EB.1/2010	Recommandation 8 Mettre au point des méthodes fiables, cohérentes et présentant un bon rapport coût-efficacité pour mesurer et valider le nombre de personnes bénéficiant d'une assistance dans le cadre des projets.	L'outil des bureaux de pays pour l'efficacité de la gestion (COMET) permettra de déterminer et de valider rapidement le nombre de bénéficiaires, ce processus étant géré au niveau central. Le module de mise en œuvre COMET est utilisé dans les bureaux régionaux de Johannesburg, de Nairobi et du Caire; sa mise en place dans les autres bureaux régionaux est en cours. En cours.	Juin 2016	Nous prenons note de ce que la mise en service de COMET constitue une étape sur la voie de la mise en place d'une méthode de comptage des bénéficiaires entièrement fiable.
Comptes annuels vérifiés de 2010 EB.A/2011	Recommandation 7 Le PAM pourrait instituer dans le contexte du système WINGS un système de gestion de la sécurité de l'information. Il pourrait également établir un calendrier précis pour la mise en service d'un système d'appui à l'exécution des services logistiques et, parallèlement, la suppression progressive de l'interface SAP-COMPAS.	En juin 2015, le Comité de pilotage sur les systèmes d'information de gestion a approuvé le mémorandum et le mandat relatifs au Groupe de travail sur la sécurité des systèmes d'information essentiels au fonctionnement de l'organisation, qui est l'organe directeur régissant la sécurité de WINGS. Les réunions de ce groupe de travail seront organisées en fonction du calendrier du Comité de pilotage sur les systèmes d'information de gestion. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons acte de ce qu'un organe directeur régissant la sécurité de WINGS, le Groupe de travail sur la sécurité des systèmes d'information essentiels au fonctionnement de l'organisation, a été constitué.
Gestion des projets EB.2/2011	Recommandation 1 Des fonds devraient être prévus et obligatoirement affectés à l'estimation des besoins et à l'évaluation. Si nécessaire, un financement institutionnel pas nécessairement lié aux fonds des projets devrait être dégagé pour ces activités.	En novembre 2014, le Groupe de haut niveau chargé de la gestion a constitué une équipe spéciale en vue d'assurer le financement durable de l'examen, du suivi et de l'évaluation de la stratégie de suivi et d'évaluation pour 2014–2017 au niveau du Siège, des régions et des pays. Les travaux de cette équipe spéciale relèvent du débat plus vaste consacré à un nouveau cadre de financement pour le PAM. Conformément à la réponse aux recommandations formulées lors de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM (WFP/EB.A/2014/7-D), qui jugeaient le financement durable de l'évaluation prioritaire, le PAM s'engage à affecter 0,8 pour cent des produits des contributions à la	Décembre 2016	Nous prenons acte des mesures en cours pour aborder la question du financement, sur le budget général, des études de référence, de l'estimation des besoins et des évaluations de projet, et attendons de nouvelles mesures.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
		<p>fonction d'évaluation; cet objectif sera atteint progressivement au cours de la période couverte par la politique du PAM en matière d'évaluation (2016–2021). À titre de mesure transitoire, la Division de la gestion et du suivi de la performance continue d'apporter par le biais des bureaux régionaux un soutien financier symbolique pour les études de référence.</p> <p>En cours.</p>		
<p>Gestion des projets EB.2/2011</p>	<p>Recommandation 9 La méthode de comptage des bénéficiaires devrait également inclure une mesure du nombre de bénéficiaires/jour ou de repas/jour afin d'établir une base plus rationnelle pour déterminer les effets directs et les réalisations.</p>	<p>Appliquant la méthode exposée dans le Plan de gestion pour 2015, le PAM a évalué rétroactivement les distributions afin de déterminer le coût théorique d'une ration en 2014; il est rendu compte de cette activité dans le Rapport annuel sur les résultats de 2014. Un échantillon plus représentatif a été utilisé pour le Rapport annuel sur les résultats de 2015.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons acte de ce qu'un échantillon plus représentatif a été utilisé lors de l'établissement du Rapport annuel sur les résultats de 2015 pour déterminer le coût d'une ration, sur la base du nombre de rations distribuées par projet.</p>
<p>Gestion des ressources humaines EB.A/2012</p>	<p>Recommandation 6 Un programme assorti d'un calendrier doit être arrêté en vue d'achever dans les meilleurs délais le plan des ressources humaines, et de le mettre en application.</p>	<p>Depuis l'approbation par le Conseil de la stratégie en matière de personnel en novembre 2014, la planification des ressources humaines se fait à la faveur d'initiatives visant à faire en sorte que la dotation en effectifs du PAM et la composition de ces effectifs à moyen et long termes soient appropriées. Il s'agit notamment de la mise en place de cadres d'organisation des carrières, de mesures destinées à renforcer l'acquisition de talents, comme le système de recrutement en ligne, des efforts déployés pour améliorer la diversité et l'inclusion, des examens de la structure des effectifs menés dans les bureaux de pays et du renforcement des mécanismes institutionnels permettant le déploiement</p>	Décembre 2016	<p>Nous prenons note de ce que des mesures sont en cours pour mener à bien la révision du plan des ressources humaines, et nous engageons le Siège à l'achever dans les meilleurs délais.</p>

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
		d'agents en cas de situations d'urgence. Le PAM est également en train d'étudier comment l'instabilité des financements influe sur la planification des effectifs. En cours.		
Gestion des ressources humaines EB.A/2012	<p>Recommandation 13</p> <p>Le PAM doit mettre au point une politique d'apprentissage afin d'assurer en permanence le renforcement des capacités de son personnel et d'intégrer cette démarche à ses procédures de travail.</p>	<p>La Division des ressources humaines a engagé diverses initiatives d'apprentissage et de développement pour permettre au PAM d'affecter du personnel doté des compétences voulues là où il est utile et de faciliter la gestion de la carrière de ses employés. Ces initiatives s'appuient sur le cadre de gestion des carrières et les compétences requises pour que le PAM atteigne ses Objectifs stratégiques.</p> <p>En 2015, le PAM a amélioré son Système de gestion de l'apprentissage en créant des "parcours d'apprentissage individuels", ce qui a contribué à accroître l'aptitude qu'a le PAM de contribuer à développer les compétences du personnel. Ce système amélioré facilite l'accès à l'apprentissage, notamment pour les agents nationaux sur le terrain, et permet aux employés de s'approprier leur parcours d'apprentissage.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	Nous prenons acte de ce que la Division des ressources humaines a entrepris une série d'initiatives d'apprentissage et de développement, afin de permettre au PAM d'affecter les personnes dotées des compétences voulues là où elles sont utiles, tout en aidant les employés.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des ressources humaines EB.A/2012	Recommandation 14 Un système de gestion des connaissances aidera le PAM à exploiter le savoir actuellement éparpillé dans les rapports et dans les divisions de l'organisation. La liste des tâches qu'un fonctionnaire doit remplir avant de partir à la retraite ou vers une nouvelle affectation devrait prévoir la transmission des dossiers en leur possession, en format papier ou électronique.	La Division des technologies de l'information a mis en place les espaces de travail en équipe de SharePoint, qui permettent aux unités et aux groupes de travail de gérer l'information et les documents de manière plus globale. Ce support informatique comprend des niveaux de sécurité d'accès qui assurent la confidentialité si nécessaire. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons acte de ce que les espaces de travail en équipe de SharePoint ont été mis en place, ce qui permet aux unités fonctionnelles et aux groupes de travail de gérer l'information et les documents de manière globale.
Collaboration avec les partenaires coopérants EB.A/2013	Recommandation 4 Le PAM est en train de revoir sa façon d'aborder les mémorandums d'accord globaux, y compris les critères présidant à la signature de tels accords avec des ONG. Il devrait hâter l'examen des mémorandums d'accord existants et définir des critères transparents pour l'établissement de mémorandums d'accord globaux. Les ONG internationales pourraient par ailleurs faire l'objet d'un examen périodique dans la perspective de la conclusion de nouveaux mémorandums d'accord, le cas échéant.	Le Groupe de haut niveau chargé de la gestion a étudié le document dans lequel l'Overseas Development Institute a présenté en juin 2015 les différentes options concernant la collaboration future du PAM avec des organisations non gouvernementales (ONG), et examiné si les mémorandums d'accord globaux conclus par le PAM ne risquaient pas d'être considérés comme conférant un "statut privilégié" aux partenaires coopérants. Le Groupe de direction décidera si le PAM continuera d'avoir recours à ces mémorandums d'accord globaux. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons acte des mesures en cours et attendons l'achèvement de l'examen des mémorandums d'accord conclus avec des ONG ainsi que la définition de critères transparents pour l'établissement de mémorandums d'accord globaux avec des ONG internationales.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Collaboration avec les partenaires coopérants EB.A/2013	Recommandation 5 Nous recommandons aux bureaux de pays de tenir à jour une base de données ou un registre répertoriant les partenaires coopérants potentiels, afin de pouvoir trouver des partenaires appropriés pour un projet donné. Cette base de données devrait contenir le profil institutionnel détaillé des partenaires coopérants, y compris des informations sur leur capacité financière, leurs compétences de base, le profil de leur personnel, leur expérience, etc., et elle devrait être actualisée régulièrement. Le Siège du PAM pourrait concevoir un modèle de base de données ou de registre et publier des directives pour leur actualisation périodique.	Le module de mise en œuvre COMET est utilisé dans les bureaux régionaux de Johannesburg, de Nairobi et du Caire; sa mise en place dans les autres bureaux régionaux est en cours. En cours.	Juin 2016	Nous prenons acte de l'action entreprise et attendons que d'autres mesures soient prises concernant l'élaboration d'orientations institutionnelles relatives à la mise en place dans les bureaux de pays d'une banque de données sur les partenaires coopérants potentiels.
Utilisation des transferts monétaires et des bons EB.A/2013	Recommandation 3 c) Les prestataires de services financiers devraient être sélectionnés en fonction de leur fiabilité et de leurs capacités opérationnelles, et leurs contrats devraient inclure systématiquement une disposition pénale pour défaillance de prestation.	Les bureaux de pays peuvent utiliser les modèles de contrat qui sont désormais disponibles. Appliquée.	Appliquée	Nous notons que des modèles de contrat ont été mis au point et peuvent être utilisés.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Utilisation des transferts monétaires et des bons EB.A/2013	Recommandation 9 En vue de l'amplification des transferts monétaires et des distributions de bons, nous recommandons que la priorité soit donnée à la mise au point d'orientations et d'outils institutionnels qui permettront d'assurer la normalisation des procédures et d'atténuer les risques. Le renforcement du rôle de supervision joué en amont par le Siège du PAM doit être pris en considération afin d'accélérer le déploiement de ces modalités et pour recenser les meilleures pratiques et les diffuser dans tous les bureaux de pays.	Le PAM a mené une importante opération visant à familiariser davantage le personnel avec les programmes de transferts de type monétaire, et publié en 2014 des orientations, des outils et des procédures normalisés dans la deuxième version du manuel sur les transferts de type monétaire. La formation pluridisciplinaire institutionnelle comprend un cours de formation en ligne et une session de formation en présentiel de cinq jours. Le manuel, le cours de formation en ligne et le matériel didactique sont disponibles en français et en espagnol. Jusqu'à présent: <ul style="list-style-type: none"> • 140 instructeurs en matière de transferts de type monétaire ont été formés; • 13 équipes de formation pluridisciplinaire ont été constituées (12 dans les régions et 1 à Rome); • le personnel de 63 bureaux de pays a reçu une formation qui devrait être également assurée dans 4 autres bureaux au cours des deux prochains mois; • 2 035 agents ont participé aux séances de formation en présentiel; et • 2 153 agents ont mené à terme 3 255 modules de formation en ligne sur les transferts de type monétaire. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons note des mesures prises pour fournir des orientations concernant la normalisation des transferts d'espèces et de bons. Nous notons également les mesures prises pour assurer la diffusion des pratiques optimales dans tous les bureaux de pays.
Utilisation des transferts monétaires et des bons EB.A/2013	Recommandation 10 Nous recommandons que le PAM publie des directives régissant la mise en œuvre, préalablement aux projets, d'activités de formation et de renforcement des capacités à l'intention du personnel du PAM en poste dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, des partenaires coopérants et des communautés	Le PAM a adapté le programme de formation décrit dans la réponse à la recommandation 9 pour renforcer les capacités des partenaires coopérants. Ce programme a notamment englobé des stages de formation de trois jours: i) au Burundi, à l'intention de 60 participants appartenant à des organisations des Nations Unies, des gouvernements, des ONG et des donateurs; et ii) au Pérou, à l'intention de ses homologues gouvernementaux, des ONG et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Les enseignements	Appliquée	Nous prenons acte des mesures prises pour assurer le renforcement des capacités et la formation du personnel et des partenaires coopérants du PAM, notamment dans le domaine de l'utilisation

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
	locales. Une nouvelle impulsion doit être donnée au renforcement des capacités, y compris par une étude des compétences internes en matière de transferts monétaires et de distributions de bons, et par le recours à des spécialistes externes, le cas échéant.	tirés seront utilisés pour améliorer la formation proposée aux partenaires de travail. Le PAM a constitué un vivier interne de talents en matière de transferts de type monétaire et s'est associé au groupe interorganisations "CashCap", qui tient un fichier de spécialistes dans ce domaine, facilite les échanges d'information, élabore des normes communes et renforce les capacités. Appliquée.		des transferts monétaires et des bons.
Comptes annuels vérifiés de 2013 EB.A/2014	Recommandation 1 Nous recommandons de communiquer de manière appropriée l'information sur les fonds effectivement disponibles au cours de l'exercice afin d'améliorer la compréhension et l'utilisation du budget.	Depuis 2015, l'État V (État comparatif des montants budgétisés et des montants effectifs) comprend une nouvelle colonne intitulée "Plan hiérarchisé", indiquant le plan de travail hiérarchisé, compte tenu du caractère volontaire du financement du PAM et de ses répercussions sur les opérations et la gestion financière, qui dépendent du montant des fonds reçus. Cette colonne comprend: i) un élément de coût direct – le plan de travail hiérarchisé provisoire fondé sur les prévisions de contributions établies au niveau des projets en fonction des renseignements communiqués par les donateurs, qui sont rapprochées des activités des projets; et ii) un élément de coût indirect découlant des coûts inscrits au budget AAP ordinaire et des initiatives institutionnelles essentielles qui sont décrites en détail dans le Plan de gestion. Appliquée.	Appliquée	Nous notons qu'une colonne distincte intitulée "Plan hiérarchisé" a été ajoutée dans l'État V.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Comptes annuels vérifiés de 2013 EB.A/2014	Recommandation 5 Nous recommandons de rationaliser et de normaliser la gestion des fonds d'affectation spéciale au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays, conformément aux directives de l'organisation.	La circulaire de la Directrice exécutive sur la gestion des fonds d'affectation spéciale a été mise à jour compte tenu des observations faites par le Groupe de haut niveau chargé de la gestion. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons note de la mise à jour de la circulaire de la Directrice exécutive sur la gestion des fonds d'affectation spéciale.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 1 Le PAM doit se doter d'un "cadre global de planification des achats" fondé sur une approche de la chaîne d'approvisionnement qui soit applicable au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays. Il faudrait notamment: prévoir des instructions concernant les apports nécessaires pour élaborer une stratégie relative à l'approvisionnement et au choix des fournisseurs; rendre obligatoire pour toutes les entités (Siège, bureaux régionaux, bureaux de pays) la préparation d'un plan d'achat annuel; élaborer un modèle de plan d'achat; définir des indicateurs de performance clés applicables au processus de passation des marchés; et préciser les rapports à établir en matière de suivi et d'évaluation périodiques des marchés passés.	La restructuration de la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement s'est achevée en novembre 2015. Les processus et outils mis au point pendant cette restructuration visent à améliorer le rapprochement entre la planification des achats et la chaîne d'approvisionnement, conformément aux observations formulées à l'issue de l'audit. La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a recruté des spécialistes des produits de base, qui élaboreront des stratégies d'approvisionnement pour les produits de première importance du PAM, à compter de mi-2016. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons acte des mesures prises pour élaborer un cadre intégré de planification des achats fondé sur une approche de la chaîne d'approvisionnement applicable à tous les niveaux.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 2 a) Le PAM pourrait envisager de réaliser une évaluation de l'efficacité et des résultats (évaluation d'impact) du Mécanisme d'achat anticipé.	L'analyse du rapport coût-efficacité portant sur les économies et les délais de livraison est achevée; les indicateurs de performance clés relatifs au rapport coût-efficacité du Mécanisme d'achat anticipé ont été présentés dans le Rapport annuel sur les résultats de 2014.	Décembre 2016	Nous prenons note des mesures prises pour réaliser des évaluations de l'efficacité et de l'impact du Mécanisme d'achat anticipé.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
		Une évaluation d'impact couvrant la période 2012–2016 sera prise en considération lors de l'élaboration du Rapport annuel sur les résultats de 2017. En cours.		
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 2 b) Le PAM pourrait envisager d'élaborer des directives complètes relatives à la gestion des Achats au service du progrès à l'intention du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays. Ces directives pourraient être conçues dans le but principal d'inclure les Achats au service du progrès dans le plan d'achat global du PAM, au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays, et de prendre en compte les risques répertoriés en vue d'accroître l'efficacité de cette modalité d'achat.	L'évaluation finale de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès a été présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2015. La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement examine actuellement le projet de directives sur les achats auprès des petits agriculteurs, lesquelles devraient être publiées d'ici à mi-2016. En cours.	Juin 2016	Nous prenons note des mesures prises pour élaborer des directives complètes sur les Achats au service du progrès à l'intention du Siège.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 3 b) Le dispositif servant à faire respecter les principes et les directives définis en matière d'achats pourrait également être renforcé.	La Division des achats et le Bureau de l'audit interne ont examiné la méthode d'échantillonnage appliquée pour s'assurer que les principes et les directives en matière d'achats sont respectés, et apporté des modifications pour faire apparaître les nouvelles délégations de pouvoirs aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons note des mesures prises pour renforcer le respect des principes et des directives en matière d'achats et s'assurer qu'ils sont observés.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 4 b) Des informations pourraient être fournies au Comité des achats de produits alimentaires au Siège et dans les bureaux de pays sur les antécédents des fournisseurs en matière de respect de la qualité et des délais afin qu'il	La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a nommé un administrateur chargé d'appliquer une approche globale de la gestion des fournisseurs, prévoyant notamment des améliorations du système, des directives et des principes directeurs. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons note de ce qu'un administrateur chargé de la gestion des fournisseurs a été nommé; il dirigera la mise en œuvre d'un

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
	prenne ses décisions en meilleure connaissance de cause.			nouveau système de gestion des fournisseurs.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 5 b) Les failles du système WINGS se rapportant à la performance des fournisseurs, aux dates contractuelles de livraison, au détail des engagements qu'ils n'ont pas honorés et à la qualité des produits alimentaires, etc., doivent être corrigées pour garantir une meilleure maîtrise du processus de passation des marchés. Il sera alors plus aisé d'extraire les données relatives à la performance de chaque fournisseur et d'en faire un aspect essentiel de la sélection des fournisseurs.	La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a nommé un administrateur chargé d'appliquer une approche globale de la gestion des fournisseurs, prévoyant notamment des améliorations du système, des directives et des principes directeurs. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons note de ce qu'un administrateur chargé de la gestion des fournisseurs a été nommé; il sera responsable de la mise au point d'un nouveau système de gestion des fournisseurs qui permettra de remédier aux défaillances du système WINGS liées à des problèmes tels que la performance des fournisseurs, les dates contractuelles de livraison, les engagements non honorés et la qualité des produits alimentaires.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 6 Le PAM doit mettre en place au Siège, dans ses bureaux régionaux et dans ses bureaux de pays un solide système de gestion des fournisseurs qui devrait, entre autres, permettre: a) de respecter les directives relatives à l'enregistrement de tous les nouveaux fournisseurs; b) de s'assurer que la base de données fournisseurs est complète pour tous les produits et actualisée à intervalles réguliers; c) d' étoffer la réserve de fournisseurs pour garantir une concurrence accrue et une utilisation optimale des ressources; d) de normaliser le délai accordé aux fournisseurs pour soumettre leurs offres; et e) de renforcer le dispositif d'imposition de pénalités aux fournisseurs pour des problèmes de qualité ou de retard de livraison.	La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a nommé un administrateur chargé d'appliquer une approche globale de la gestion des fournisseurs, prévoyant notamment des améliorations du système, des directives et des principes directeurs. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons note de ce qu'un administrateur chargé de la gestion des fournisseurs a été nommé; il dirigera la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des fournisseurs.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 7 La date d'arrivée requise doit être fixée en tenant compte du délai d'approvisionnement et d'expédition. Le respect de la "date d'arrivée requise" ainsi fixée doit être assuré en mettant en place un suivi approprié.	Un examen des dates d'arrivée requises est en cours; de nouvelles directives seront publiées mi-2016. En cours.	Juin 2016	Nous prenons note des mesures prises pour améliorer la détermination des dates d'arrivée requises en tenant compte des délais d'approvisionnement et d'expédition.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 8 a) Le PAM doit regrouper les mesures et les manuels existants et formuler une politique relative à la qualité et à la sécurité sanitaire des aliments, fondée sur une approche de la chaîne d'approvisionnement.	La structure intégrée de la chaîne d'approvisionnement comprend l'Unité de la sécurité sanitaire des aliments et de l'assurance qualité, qui révisera la stratégie en matière de qualité afin de tenir compte de la structure organisationnelle et de l'approche nouvelles. En cours.	Juin 2016	Nous notons qu'une politique institutionnelle en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments est en train d'être élaborée et est dûment étayée.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 8 d) Le PAM pourrait prendre les mesures nécessaires pour créer des comités chargés de la qualité des produits alimentaires dans tous les bureaux de pays afin que les problèmes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments soient réglés à l'échelle de ces bureaux.	L'Unité de la sécurité sanitaire des aliments et de l'assurance qualité fera en sorte que les problèmes de qualité des aliments soient réglés au niveau des bureaux de pays et des bureaux régionaux, en prenant en considération les besoins opérationnels et les capacités disponibles. Les capacités des bureaux sont progressivement renforcées au moyen de membres du personnel spécialement chargés de la qualité des produits alimentaires. Avec l'aide de l'Unité de la sécurité sanitaire des aliments et de l'assurance qualité, les spécialistes en technologie alimentaire des bureaux régionaux et des bureaux de pays prendront l'initiative d'apporter des améliorations à la gestion de la qualité le long de la chaîne d'approvisionnement, en mettant à profit les comités existants et d'autres mécanismes. Appliquée.	Appliquée	Nous notons que, afin d'améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, les capacités des bureaux régionaux sont progressivement renforcées au moyen de membres du personnel spécialement chargés de la qualité des produits alimentaires.
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 9 a) Le rôle du Comité des produits, du transport et des assurances doit être revu, et des systèmes doivent être mis en place dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays pour surveiller de plus près le processus de passation des marchés.	La Division des achats et le Bureau de l'audit interne ont examiné la méthode d'échantillonnage appliquée pour s'assurer que les principes et les directives en matière d'achats sont respectés, et apporté des modifications pour faire apparaître les nouvelles délégations de pouvoirs aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux. Appliquée.	Appliquée	Nous notons qu'un examen a été effectué en vue de mettre en place un mécanisme qui renforcera le contrôle des procédures de passation des marchés.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Achats de produits alimentaires au PAM EB.A/2014	Recommandation 9 b) Alors que le PAM adopte de nouvelles modalités d'achat, il est important de veiller à ce que les ressources et les compétences correspondantes soient disponibles de façon à passer les marchés de manière efficace et économique.	Le PAM a recruté trois spécialistes de la passation des marchés pour ses principaux produits de base; ils devraient prendre leurs fonctions d'ici à la mi-2016. La Division des achats et la haute direction examinent actuellement la possibilité de recourir à d'autres mécanismes d'investissement pour cette fonction afin de renforcer les compétences à disposition et d'assurer un financement stable. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons note des mesures prises pour renforcer les compétences de manière à ce que les activités de passation des marchés soient menées avec efficacité et efficience.
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 1 b) Le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies doit se doter d'une fonction informatisée d'établissement de rapports qui lui permette de saisir en temps réel les services d'appui opérationnel rendus dans le cadre de diverses situations d'urgence et d'évaluer sa performance, et qui lui serve de système intégré de gestion pour analyser le rapport coût-avantages de la qualité de ses services. Il pourrait ainsi donner plus de visibilité à ses donateurs et faire davantage connaître son action aux diverses parties prenantes.	Le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies met en place un système de codes-barres dans le cadre de l'initiative visant à optimiser les entrepôts; cette opération est achevée à Doubaï et, après réception des fonds en décembre 2015, elle a commencé à Accra, où le système devrait être mis en service en décembre 2016. Le "tableau de bord" du Réseau est désormais disponible en ligne. En cours.	Décembre 2016	Nous attendons la mise en œuvre complète du système de codes-barres prévoyant une "cartographie" des entrepôts, qui permettra d'améliorer l'efficience et la reddition de comptes, et de mettre immédiatement à la disposition des partenaires des informations sur leurs stocks et d'autres questions opérationnelles.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 3 a) La stratégie de financement de la plateforme de Las Palmas après la période d'engagement du donateur doit être définie.	<p>Le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies a mis au point une stratégie pour la plateforme de Las Palmas, qui englobe le financement, la chaîne d'approvisionnement et le stockage, l'optimisation des plateformes et un appui aux opérations d'expédition du PAM.</p> <p>La plateforme de Las Palmas continuera de chercher à mobiliser des fonds pour ses opérations, afin de compléter le financement assuré par le gouvernement hôte pour les installations et les services d'utilité publique.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons note de la mise au point de la stratégie de financement pour la plateforme de Las Palmas.</p>
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 4 b) Les retards administratifs enregistrés en matière de création des fiches de confirmation du service et d'établissement des notes de débit devraient être examinés et réduits au minimum, en précisant clairement les responsabilités, de façon à améliorer les opérations du Réseau et l'efficacité de ses services.	<p>Les équipes du service clientèle de chaque plateforme utilisent le tableau de bord du Réseau, accessible sur le Web, pour établir les fiches de confirmation du service au moyen des informations provenant de WINGS. Le Réseau établit les notes de débit après réception des documents transmis par l'unité des finances, qui rend compte des délais de livraison aux responsables des plateformes et aux équipes du service clientèle chaque semaine.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons acte de la mise en œuvre du rapport hebdomadaire sur les fiches de confirmation du service.</p>
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 5 a) Le Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies pourrait encourager ses partenaires à surveiller régulièrement les stocks entreposés dans les plateformes et à en retirer les articles périmés et obsolètes qui en occupent l'espace. S'il y a lieu, il conviendra de faire respecter l'application des modes opératoires normalisés.	<p>L'approche adoptée par le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies consiste à appeler l'attention sur les stocks des partenaires conservés depuis 24 mois sans rotation: le niveau et la composition des stocks sont surveillés, et une procédure invitant chaque année les partenaires à régler le problème des articles périmés est appliquée.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous notons que le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies a établi une procédure visant à régler le problème des stocks périmés conservés chaque année par ses partenaires, de</p>

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
				manière à optimiser la répartition de l'espace d'entreposage.
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 5 b) Le Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies pourrait formuler une politique concernant l'attribution à ses partenaires de l'espace de stockage disponible dans ses plateformes en fonction des critères ou points de référence qu'il jugera appropriés.	Le Réseau étudie la répartition de l'espace de stockage par plateforme et par partenaire, en prenant en considération les nouveaux partenaires, l'espace supplémentaire et les échanges avec les gouvernements manifestant un intérêt pour l'approche axée sur les plateformes. En cours.	Juin 2016	Nous notons que le Réseau étudie la répartition de l'espace de stockage par plateforme et par partenaire. Nous attendons les constatations du rapport.
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 5 c) Étant donné que les stocks institutionnels d'urgence revêtent une importance stratégique, le Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies doit collaborer étroitement avec le PAM pour examiner la question et prendre les mesures nécessaires au sujet des articles périmés en stock et de leur remplacement.	Le nouvel administrateur du Réseau responsable de la chaîne d'approvisionnement est chargé de passer en revue les plafonds des stocks institutionnels d'urgence, conformément à la note sur "les stocks institutionnels d'urgence du PAM et le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies". Le Réseau a diffusé une note pour le dossier sur la liquidation des stocks obsolètes, à l'intention des Divisions des services de gestion, de la sécurité sur le terrain et des ressources humaines et du Service du transport aérien. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons note des mesures prises au sujet de la liquidation des stocks obsolètes.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 5 d) Le Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies doit mener une action dynamique auprès du Service du transport aérien du PAM pour qu'il s'occupe des articles qu'il a stockés dans la plateforme de Doubaï et qui n'ont plus aucune valeur.	Le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies a diffusé une note pour le dossier sur la liquidation des articles obsolètes du Service du transport aérien selon les procédures établies (voir la recommandation 5 c)). Appliquée.	Appliquée	Nous prenons acte de ce que des mesures ont été prises pour liquider les articles que le Service du transport aérien du PAM stocke dans la plateforme et qui n'ont plus aucune valeur.
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 6 a) Le PAM doit périodiquement revoir la politique relative aux achats et au prépositionnement de biscuits à haute teneur énergétique dans les plateformes du Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, en tenant compte de leur acceptabilité pour les bénéficiaires ciblés, des réactions des bureaux de pays et de leur pertinence actuelle et future.	Le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies et les unités compétentes du PAM élaborent des directives sur la gestion et le prépositionnement des biscuits à haute teneur énergétique. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons acte du fait qu'une politique de gestion et de prépositionnement des stocks de biscuits à haute teneur énergétique est en train d'être établie.
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 7 La passation des marchés d'articles non alimentaires doit être plus transparente et plus rapide. Des activités adaptées de renforcement des capacités doivent être mises en place pour pallier l'insuffisance de personnel qualifié en la matière.	Le personnel du Réseau chargé des achats a désormais reçu l'agrément de l'Institut agréé des achats et des approvisionnements. La passation des marchés est rapide, transparente et effectuée conformément aux principes directeurs du PAM. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons note des mesures prises en matière de planification des achats en vue de rendre la passation des marchés plus transparente et plus rapide.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 11 Le Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies doit concevoir dans un délai précis le système commun d'information qui permettra d'améliorer la qualité des rapports et servira utilement de système intégré de gestion.	Le nouveau tableau de bord en ligne du Réseau est utilisé pour suivre quotidiennement la prestation des services; les responsables s'en servent pour surveiller la performance et en rendre compte, et pour cerner les risques liés aux éléments en attente depuis longtemps. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons note de la mise en service d'un tableau de bord opérationnel accessible sur le Web, conçu pour faciliter l'analyse des activités et le suivi de la performance financière et opérationnelle.
Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies EB.A/2014	Recommandation 12 Le Réseau des entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies doit entretenir des relations étroites avec tous les utilisateurs et partenaires afin de comprendre leurs préoccupations et de pouvoir ainsi leur offrir des services économiques et efficaces.	Quarante organisations ont participé à la réunion mondiale des partenaires du Réseau en juin 2015, ce qui témoigne de la reconnaissance croissante du rôle joué par ces entrepôts. Il ressort d'une enquête menée précédemment auprès des partenaires que 94 pour cent d'entre eux étaient assez satisfaits, satisfaits ou très satisfaits des services fournis par le Réseau. Les partenaires interrogés appréciaient ses compétences opérationnelles, mais suggéraient qu'il pourrait améliorer sa gestion des demandes particulières, ses délais d'intervention et la résolution des problèmes. Le Réseau prévoit de renforcer ses services en conséquence. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons acte des mesures prises par le Réseau pour dialoguer avec ses utilisateurs afin d'améliorer le service à la clientèle.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Comptes annuels vérifiés de 2014 EB.A/2015	<p>Recommandation 1</p> <p>Nous réaffirmons que le système de suivi utilisé pour inscrire en immobilisations les actifs d'une valeur supérieure au seuil de 5 000 dollars É.-U. et pour procéder au classement des actifs pourrait être renforcé.</p>	<p>En 2015, l'Unité chargée de la gestion des actifs, la Sous-Division de la comptabilité générale et la Sous-Division de la comptabilité des contributions et des projets ont collaboré en vue de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • passer périodiquement en revue les actifs inscrits en immobilisations; • valider les données sur les fichiers d'enregistrement central des actifs; • peaufiner le rapport de suivi de 2014; et • améliorer la visibilité des actifs et la communication de l'information en mettant en œuvre le module de gestion centralisée des équipements. <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous notons que toutes les modifications voulues ont été effectuées et que les données ont été validées en conséquence conformément aux principes comptables; une écriture comptable a été saisie en 2015.</p>
Comptes annuels vérifiés de 2014 EB.A/2015	<p>Recommandation 2</p> <p>Le PAM pourrait continuer de renforcer le mécanisme permettant d'enregistrer rapidement les données dans le système, de manière à réduire le nombre d'écritures de régularisation après clôture et le nombre d'écritures tardives.</p>	<p>Le Secrétariat a renforcé le mécanisme qui lui permet d'enregistrer rapidement les données en améliorant la communication et le contrôle, ce qui a entraîné une réduction du nombre d'écritures de régularisation après clôture en 2015 par rapport à 2014.</p> <p>L'importance de l'enregistrement rapide a été soulignée au cours des réunions du Groupe de haut niveau chargé de la gestion et des fonctionnaires régionaux chargés des finances, et réaffirmée dans les communications du Sous-Directeur exécutif et du Directeur financier.</p> <p>Le contrôle a été renforcé grâce au transfert aux bureaux régionaux de la responsabilité concernant la comptabilité d'exercice, afin de faciliter le suivi.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons note des mesures efficaces qui ont été prises pour réduire au minimum ces erreurs dans l'enregistrement des données.</p>

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 1 Nous encourageons le PAM à renforcer son dispositif consistant à analyser dans le détail les cinq critères et à documenter les résultats avant de déclarer une situation d'urgence de niveau 3, comme il l'a fait dans le cas de la crise en Iraq et de celle liée au virus Ebola.	Dans un document type sur les options, le PAM analyse les cinq critères à réunir pour déclarer une situation d'urgence de niveau 3. Il procède lui-même aux analyses nécessaires à la déclaration d'une situation d'urgence à l'échelle du système ou du PAM, et il mène aussi les analyses voulues avant la tenue des consultations interorganisations concernant la prorogation d'interventions d'urgence à l'échelle du système, afin de garantir que la situation justifie la poursuite d'une intervention de niveau 3. Appliquée.	Appliquée	Nous notons que les analyses des cinq critères devant être réunis pour déclarer une situation d'urgence de niveau 3 ont été effectuées.
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 2 Le PAM pourrait s'efforcer de rendre plus efficace le travail de l'Équipe spéciale chargée de la stratégie en mettant en place un mécanisme formel de suivi qui permettrait de veiller à l'application des décisions prises lors des réunions et de suivre les progrès accomplis en la matière.	Les points d'action proposés par l'Équipe spéciale chargée de la stratégie sont consignés et font l'objet d'un suivi assuré par des assistants spéciaux de la Directrice exécutive, du Directeur exécutif adjoint et des sous-directeurs exécutifs, qui veillent à ce que les mesures voulues soient prises. La Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise continuera d'encourager le suivi systématique des points d'action convenus. Appliquée.	Appliquée	Nous prenons acte de la mise en place d'un mécanisme formel de suivi qui permet de veiller à l'application des décisions prises lors des réunions de l'Équipe spéciale chargée de la stratégie et de suivre les progrès accomplis en la matière.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 3 Le PAM pourrait s'efforcer de respecter les délais prescrits pour l'établissement des rapports sur les enseignements tirés des interventions d'urgence de niveau 3 et d'organiser une analyse distincte des enseignements concernant le pilotage de ces interventions.	<p>Dans la circulaire OED2015/014, la Directrice exécutive a revu le calendrier des analyses des enseignements tirés, afin que des examens soient prévus pendant les crises prolongées, et elle autorise l'Équipe spéciale chargée de la stratégie à commander des analyses distinctes des enseignements concernant le pilotage des interventions de niveau 3. Les analyses complètes des enseignements tirés des interventions d'urgence de niveau 3 seront commandées dans les délais stipulés dans la circulaire.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons note de la publication de la circulaire qui dispose que l'Équipe spéciale chargée de la stratégie peut faire réaliser des analyses distinctes des enseignements tirés concernant le pilotage des interventions de niveau 3.</p>
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 4 Le PAM pourrait poursuivre ses efforts d'actualisation du site Web OPWeb pour veiller à ce qu'il devienne un site intégré regroupant des données pertinentes provenant de toutes les divisions.	<p>À la suite d'une enquête menée auprès des usagers, la Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise a renforcé la plateforme OPweb, qui comprend désormais:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les messages du PAM diffusés par les médias; • les évaluations de la sécurité alimentaire; • les délégations de pouvoir concernant la logistique; • les rapports du Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies; • les contacts dans les bureaux de pays; • une base de données sur les enseignements tirés; et • les comptes rendus quotidiens sur les opérations à l'intention de la Directrice exécutive. <p>Les aspects concernant la gestion des documents, tels que la présentation, les fonctions de recherche et le tableau des documents sur les crises, ont été également améliorés.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons note de l'amélioration de l'intégration sur le site OPweb des données/informations afférentes aux diverses divisions qui se rapportent aux situations d'urgence de niveau 3.</p>

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 5 Le PAM pourrait envisager la possibilité de présenter des informations financières (y compris sur les dépenses encourues) concernant les projets lancés dans le cadre d'interventions d'urgence de niveau 3.	<p>Une équipe de fonctionnaires chargés du budget, de la comptabilité générale, des systèmes financiers et de la gestion de la performance a examiné la communication d'informations financières concernant les projets lancés dans le cadre d'interventions d'urgence de niveau 3.</p> <p>En ce qui concerne la communication d'informations en externe, le PAM continuera de communiquer les informations financières dans les rapports normalisés sur les projets, qui comprennent une section sur les interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central.</p> <p>En ce qui concerne la communication d'informations en interne, le Secrétariat a mis au point une application qui décrit l'information financière relative aux interventions de niveau 3, en vue d'aider leurs équipes spéciales, de définir les besoins et de faciliter la préparation des données nécessaires pour les examens exigés par le Conseil ou les autres parties prenantes.</p> <p>Appliquée.</p>	Appliquée	<p>Nous prenons acte des mesures qui ont été prises pour présenter l'information financière relative aux projets lancés dans le cadre d'interventions d'urgence de niveau 3.</p>
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 6 Nous encourageons le PAM à poursuivre les efforts qu'il déploie pour mobiliser des ressources globales à la fois auprès de ses bailleurs de fonds habituels et des donateurs non habituels.	<p>Ainsi qu'il est noté dans la mise à jour présentée au Conseil en juin 2015, une formation sur la mobilisation des ressources a été assurée régulièrement au cours du troisième trimestre de 2015. Le PAM a publié en 2015 du matériel de sensibilisation destiné aux acteurs extérieurs pour obtenir des fonds auprès des bailleurs de fonds habituels et des donateurs non habituels figuraient le bulletin du Compte d'intervention immédiate, le rapport annuel sur les contributions multilatérales, le point sur la mobilisation de ressources opérationnelles et la fiche d'information sur les partenariats avec les gouvernements hôtes.</p> <p>Les donateurs permettent au PAM de répondre aux besoins d'urgence grâce à leurs contributions généreuses, qui ont</p>	Appliquée	<p>Nous prenons note des efforts déployés sans relâche par le PAM pour mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds en continuant à élargir sa base de donateurs.</p>

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
		<p>atteint en 2014 le montant record de 5,4 milliards de dollars. Malgré un taux de change défavorable en 2015, la mobilisation des fonds et les activités de sensibilisation menées avec les partenaires ont permis de réunir 4,8 milliards de dollars, soit 55 pour cent des 8,65 milliards de dollars nécessaires pour les opérations.</p> <p>En 2015, le PAM a également vu le nombre de donateurs augmenter, puisque des gouvernements hôtes ont alloué des financements, principalement sous forme de contributions en nature et de dispositifs de transfert avec les institutions financières. Les gouvernements hôtes ont alloué 220 millions de dollars en 2015, le deuxième montant le plus élevé depuis 2010.</p> <p>Appliquée.</p>		
Gestion des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central EB.A/2015	Recommandation 7 Le PAM pourrait accélérer l'adoption de mesures visant à faire face aux risques répertoriés dans le registre central des risques de 2014 en ce qui concerne la "sollicitation excessive des ressources du PAM lorsque les situations d'urgence se multiplient", afin qu'il y soit remédié rapidement.	Le PAM a mis à jour ses protocoles d'urgence et il consultera ses partenaires pour s'assurer de leur conformité avec les protocoles interinstitutions. Il discute de l'analyse comparative de ces protocoles d'urgence avec le Groupe des directeurs des services d'urgence du Comité permanent interorganisations, en vue de leur adoption par les chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent. En cours.	Juin 2016	Nous prenons note de ce que des mesures ont été engagées pour faire face aux risques répertoriés dans le registre central des risques de 2014 en ce qui concerne la "sollicitation excessive des ressources du PAM en cas de multiplication des situations d'urgence".

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 1 Le PAM pourrait formuler une directive globale d'application générale sur la gestion des entrepôts.	La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement passe actuellement en revue les directives sur la gestion des produits alimentaires achetés par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres, et elle prépare une vue d'ensemble des règles et des meilleures pratiques de gestion des entrepôts. En cours.	Juin 2016	Nous prenons note de ce que la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement est en train d'établir une vue d'ensemble des règles, règlements et meilleures pratiques à suivre en matière de gestion des entrepôts.
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 2 Le PAM pourrait instituer un plan de travail et un plan auxiliaire relatifs à la gestion des entrepôts au niveau du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays.	À l'issue de l'approbation par le Conseil du Plan de gestion pour 2016-2018, la Division du budget et de la programmation a établi un plan relatif à la demande pour 2016 afin d'offrir une vue d'ensemble stratégique et de faciliter la planification de la chaîne d'approvisionnement. Elle établira en 2016 un plan actualisé relatif à la demande d'après les rapports sur la filière d'approvisionnement. La mission dépêchée par la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement et la Division du budget et de la programmation auprès du Bureau régional de Dakar établira un plan régional d'approvisionnement qui sera intégré au plan global. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons note de ce que la Division du budget et de la programmation élaborera début 2016 un plan relatif à la demande d'après les rapports actualisés sur la filière d'approvisionnement, et attendons l'établissement d'un plan global.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 3 Le PAM pourrait réviser ses manuels concernant les transports, l'entreposage des produits alimentaires et la gestion des entrepôts, après avoir consulté toutes les parties prenantes concernées.	La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a mis à jour en novembre 2015 la section du Manuel des transports relative à la gestion des risques opérationnels. S'agissant de la section sur l'entreposage des produits alimentaires, cette division consulte les unités compétentes en vue d'actualiser les directives sur la gestion des aliments nutritifs spécialisés; en 2016, les services d'audit interne devraient procéder à une mission consultative sur les risques qui y sont liés. Le Système d'appui à la gestion logistique (LESS) est actuellement mis en œuvre, et la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement examine la section sur la gestion des entrepôts. En cours.	Juin 2016	Nous prenons acte de ce que des travaux sont entrepris pour réviser le Manuel sur l'entreposage des produits alimentaires et les manuels sur la gestion des entrepôts.
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 4 Le PAM pourrait revoir son mécanisme de contrôle de la planification de l'espace et de l'implantation des stocks.	Les manuels concernant l'entreposage des produits alimentaires et la gestion des entrepôts contiennent des directives sur la planification de l'espace et l'implantation des stocks. En tenant compte des constatations issues de la mission consultative consacrée au contrôle exercé par les bureaux régionaux, menée en 2016 par le Bureau de l'Inspecteur général et des services de contrôle, la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement renforcera ses mécanismes de contrôle et précisera les rôles des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège dans le document sur la gestion des entrepôts. En cours.	Décembre 2016	Nous prenons acte de ce que la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement traitera la question du renforcement des mécanismes de contrôle et précisera les rôles de ses bureaux aux différents niveaux.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des entrepôts EB.A/2015	<p>Recommandation 5</p> <p>Le PAM pourrait s'assurer que tous les bureaux de pays respectent les directives imposées en matière d'inspection périodique des entrepôts pour garantir la qualité des produits alimentaires qui y sont stockés.</p>	<p>Le Manuel des transports stipule que des inventaires physiques des stocks et des entrepôts gérés par le PAM doivent être effectués tous les trimestres, et préconise de procéder chaque mois à des vérifications de la qualité et de la quantité des stocks. Le suivi et le rapprochement des stocks, et la préparation des documents en temps voulu, qui constituent des activités de contrôle essentielles, relèvent de la Sous-Division de l'analyse des fonds, de la comptabilisation des produits et de l'appui.</p> <p>La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement examinera les responsabilités en ce qui concerne le suivi des inspections des entrepôts afin d'améliorer le recensement et la supervision de ces visites, dans le cadre des mesures décrites dans les réponses aux recommandations 1 et 4.</p> <p>En cours.</p>	Décembre 2016	Nous attendons les conclusions de l'examen des rôles et des responsabilités concernant le suivi des inspections des entrepôts, en vue d'améliorer le recensement et la supervision de ces visites.
Gestion des entrepôts EB.A/2015	<p>Recommandation 6</p> <p>Le PAM pourrait revoir les mesures prises pour assurer la sécurité incendie et examiner également les polices d'assurance de façon à couvrir les pertes éventuelles d'articles stockés.</p>	<p>La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement a mis à jour la section du Manuel des transports relative à la gestion des risques opérationnels, afin de préciser les responsabilités en matière d'atténuation des risques et de recouvrement des pertes, et de souligner l'importance du remboursement des pertes par les parties responsables.</p> <p>Des discussions sont en cours avec les parties prenantes internes au sujet d'une assurance systématique pour les articles non alimentaires.</p> <p>En cours.</p>	Juin 2016	Nous notons que la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement s'emploie à mettre en place des mécanismes appropriés pour améliorer la sécurité dans les entrepôts.
Gestion des entrepôts EB.A/2015	<p>Recommandation 7</p> <p>Le PAM pourrait veiller à ce que les articles endommagés ou avariés soient liquidés au plus tôt en suivant les procédures, processus et formalités en vigueur.</p>	<p>Les possibilités de renforcer les mécanismes de mise en conformité et de contrôle relatifs à la liquidation des articles endommagés ou avariés sont actuellement examinées dans le cadre des mesures décrites dans les réponses aux recommandations 1, 4 et 5.</p>	Décembre 2016	Nous prenons acte de ce que les possibilités de renforcer les mécanismes de mise en conformité et de

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
		En cours.		contrôle relatifs à la liquidation des articles endommagés ou avariés sont actuellement examinées.
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 8 Le PAM pourrait veiller à ce qu'un rapprochement mensuel de l'état des stocks communiqué par les partenaires coopérants soit effectué avec les données du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits afin de vérifier si pertes, gaspillage ou abus avaient eu lieu.	Grâce à la mise en service des systèmes LESS et COMET d'ici à la fin de 2016, les déclarations des partenaires coopérants relatives aux stocks qu'ils détiennent seront systématiquement rapprochées des informations relatives aux livraisons effectuées. En cours.	Décembre 2016	Nous notons que, lorsque les systèmes LESS et COMET seront opérationnels, le rapprochement des stocks sera effectué avec exactitude.
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 9 Le PAM pourrait s'assurer que son Système de gestion de l'apprentissage fasse apparaître la situation exacte de la formation portant sur la gestion des entrepôts.	Suite à la récente mise à jour du Système de gestion de l'apprentissage du PAM, les bureaux de pays sont désormais en mesure de télécharger les cours de formation directement. La Division chargée de la chaîne d'approvisionnement se concerta avec la Division des ressources humaines en vue d'inclure dans ce système une formation à la gestion des entrepôts, les dates et les lieux de ces séances de formation au niveau local ainsi que les participants étant consignés. En cours.	Septembre 2016	Nous prenons acte de ce que des mesures ont été engagées pour adapter le Système de gestion de l'apprentissage afin qu'il fasse apparaître la situation de la formation portant sur la gestion des entrepôts.

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Gestion des entrepôts EB.A/2015	Recommandation 10 Le PAM pourrait mettre au point un système d'information de gestion adapté à la gestion des entrepôts qui pourrait inclure, entre autres renseignements, des détails sur le nombre d'entrepôts, leur capacité et leur utilisation, les affaires judiciaires, etc., et ce au niveau central.	Le système de gestion des entrepôts intégré au système LESS fournira des informations plus détaillées que le système actuel. LESS devrait être déployé dans tous les bureaux de pays d'ici à la fin de 2016. En cours.	Décembre 2016	Nous notons qu'un système d'information de gestion adapté à la gestion des entrepôts sera fourni dans le cadre de LESS, après la mise en service de ce système dans tous les bureaux de pays.
Comptes annuels vérifiés de 2015 EB.A/2016	Recommandation 1 Le PAM pourrait renforcer ses systèmes et procédures afin de recueillir des détails sur le numéraire qui a été remis au titre de transferts de type monétaire à des partenaires coopérants et à des prestataires de services le 31 décembre au plus tard mais qui n'a pas été distribué à cette date, afin de le comptabiliser pleinement dans les États financiers en tant que compte créditeur en fin d'exercice, avec inscription d'un crédit correspondant en charges.	Acceptée. Le Secrétariat examinera et renforcera ses systèmes et procédures de collecte de données sur le numéraire qui a été remis au titre de transferts de type monétaire à des partenaires coopérants et à des prestataires de services le 31 décembre au plus tard mais qui n'a pas été distribué à cette date, et il comptabilisera ces transferts en conséquence. En cours.	Décembre 2016	
Comptes annuels vérifiés de 2015 EB.A/2016	Recommandation 2 Le PAM pourrait renforcer le processus de rapprochement entre les inventaires du Système mondial et réseau d'information du PAM, du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits et du Système d'appui à la gestion logistique et les vérifications physiques des stocks.	Acceptée. Le Secrétariat confirme que des mesures supplémentaires seront prises pour renforcer les procédures de rapprochement entre le Système mondial et réseau d'information du PAM et les systèmes d'analyse et de gestion du mouvement des produits/d'appui à la gestion logistique. En cours.	Décembre 2016	

TABLEAU 2: POINT SUR LES RECOMMANDATIONS EN ATTENTE ET OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport Session de publication	Recommandation	Réponse apportée/mesures prises par le PAM	Calendrier	Observations du Commissaire aux comptes (EB.A/2016)
Comptes annuels vérifiés de 2015 EB.A/2016	Recommandation 3 Le PAM pourrait analyser l'incidence potentielle des projets ayant atteint la date de clôture financière afin de prévoir des provisions pour annulations de contributions et pour remboursements au 31 décembre.	Acceptée. Le Secrétariat examinera l'incidence potentielle des projets ayant atteint la date de clôture financière lorsqu'il estime les provisions pour annulations de contributions et remboursements en fin d'exercice. En cours.	Décembre 2016	
Comptes annuels vérifiés de 2015 EB.A/2016	Recommandation 4 Le PAM pourrait revoir l'article 12.4 du Règlement financier de façon à garantir qu'il est nécessaire d'obtenir l'approbation par le Directeur exécutif pour passer des pertes de produits alimentaires par profits et pertes.	Acceptée. Le Secrétariat examinera les procédures prévues la comptabilisation en pertes. À l'heure actuelle, le Secrétariat rend compte au Conseil des pertes après livraison dans un rapport qu'il lui présente chaque année. Ce rapport comprend des informations sur la valeur et la quantité des pertes après livraison, en précisant les pays et les causes. Il indique également les éventuels recouvrements opérés. La section 2 du rapport est consacrée aux mesures et aux systèmes de prévention et de réduction des pertes après livraison mis en œuvre par le PAM, ainsi qu'à ceux qui permettent d'améliorer la gestion des pertes. En cours.	Décembre 2016	

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour l'efficacité de la gestion
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
LESS	Système d'appui à la gestion logistique
ONG	organisation non gouvernementale
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM